

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 MAI 2013
COMPTE RENDU

Transmis aux Conseillers Municipaux le	05 juin 2013
Diffusé sur le site Internet de la Ville le	

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 FEVRIER 2013

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- Approbation du procès verbal de la séance du 05 février 2013 – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire au titre de la délégation reçue du Conseil municipal en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- Budget Principal – Exercice 2013 – Approbation du compte de gestion 2012 – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- Budget de l'assainissement – Exercice 2013 – Approbation du compte de gestion 2012 – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- Budget du cinéma – Exercice 2013 – Approbation du compte de gestion 2012 – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER
- Budget de l'Office de tourisme – Exercice 2013 – Approbation du compte de gestion 2012 – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER
- Budget du Port de plaisance – Exercice 2013 – Approbation du compte de gestion 2012 – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER
- Budget Principal – Exercice 2013 – Adoption du compte administratif 2012 – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- Budget de l'assainissement – Exercice 2013 – Adoption du compte administratif 2012 – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- Budget du cinéma – Exercice 2013 – Adoption du compte administratif 2012 – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER
- Budget de l'Office de tourisme – Exercice 2013 – Adoption du compte administratif 2012 – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER
- Budget du Port de plaisance – Exercice 2013 – Adoption du compte administratif 2012 – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER
- Budget de l'Assainissement – Exercice 2013 – Décision modificative n°1 – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- Tarifs des locations de bateaux électriques – Offres spéciales en Val-de-Marne – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER
- Syndicat Marne Vive – Intégration de quatre nouveaux signataires – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER
- Subvention à l'association « La Belle Equipe » club des entreprises et commerçants de Joinville-le-Pont – Rapporteur : Madame Chantal DURAND
- Dotation départementale de fonctionnement aux associations locales – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- Convention avec la Maison de l'emploi et des Entreprises des Bords de Marne pour l'organisation et le financement du carrefour de l'emploi du 26 septembre 2013 – Rapporteur : Madame Chantal DURAND
- Déclassement de la RD214 B dans le domaine communal – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- Acte constitutif du groupement de commande SIGEIF – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- Remplacement de Madame Jennie PETIT au Conseil d'Administration de l'OPH – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- Rapport sur la DSU 2012 – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- Questions diverses.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 FEVRIER 2013

La séance est ouverte à 20 h 30

Elle est présidée par Monsieur Olivier DOSNE

ASSISTE DE :

		NOM	PRESENTS	EXCUSES ET REPRESENTES EN DONNANT POUVOIR A	ABSENTS
ADJOINTS		Mme Chantal DURAND	☒	☐	☐
		M. Patrice GENTRIC	☒	☐	☐
		Mme Marie-Paule de FABREGUES	☒	☐	☐
		M. Jean-Jacques GRESSIER	☒	☐	☐
		M. Michel DESTOUCHES	☐	☒	<i>M. Patrice GENTRIC</i>
		Mme Jeannine CHERY	☒	☐	☐
		M. Patrice POSEZ	☒	☐	☐
		Mme Virginie TOLLARD	☒	☐	☐
		M. Pierre MARCHADIER	☒	☐	☐
Majorité municipale	CONSEILLERS MUNICIPAUX	M. Francis SELLAM	☒	☐	☐
		Mme Chantal ALLAIN	☒	☐	☐
		Mme Jennie PETIT	☐	☒	<i>Mme Nadine CREUSOT</i>
		Mme Nadine MIRAULT	☒	☐	☐
		Mme Nadine CREUSOT	☒	☐	☐
		M. Brahim BAHMAD	☒	☐	☐
		Mme Amèle SELLAM	☒	☐	☐
		M. Jean-Marie PLATET	☒	☐	☐
		Mlle Isabelle PERCHE	☒	☐	☐
		M. Alain BARUGEL	☐	☒	<i>Mlle Isabelle PERCHE</i>
		Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT	☐	☒	<i>Mme Nadine MIRAULT</i>
		M. Boutaïeb KADDANI	☒	☐	☐
		M. Jean-Michel LAMBERT	☒	☐	☐
		M. Benoît WILLOT	☒	☐	☐
		M. André MAIZENER	☐	☒	<i>M. WILLOT</i>
		M. Marc VERSTRAETE	☒	☐	☐
		Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN	☐	☐	☒
		M. Yves TAMET	☒	☐	☐
		M. Olivier AUBRY	☒	☐	☐
		Mme Sylvie MERCIER	☒	☐	☐
liste « Pour Joinville Ensemble et Unis		M. Areski OUDJEBOUR	☒	☐	☐
		Mme Sandra GRELLIER	☒	☐	☐
		M. Gérard OUTTIER	☒	☐	☐

Nombre de membres composant le Conseil municipal	33
Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents à la séance	27
Nombre de membres excusés représentés	05
Absent	01

* *
*

1	DESIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SEANCE
	<i>Le Conseil désigne à l'unanimité Mme Nadine MIRAULT</i>

* *
*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 FEVRIER 2013

2		APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2012
<i>Le Conseil approuve le procès verbal par :</i>		
pour	21	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Jennie PETIT, Mme Nadine CREUSOT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Chantal ALLAIN, M. Boutaieb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mme Amèle SELLAM, M. Brahim BAHMAD, M. Francis SELLAM, M. Jean-Michel LAMBERT ; M. Yves TAMET, (liste « Joinville en Mouvement »), M. Areski OUDJEBOUR, (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
contre	-	
abstention	6	M. WILLOT, M. MAIZENER M. VERSTRAETE, (liste « Joinville en Mouvement ») – (M. AUBRY, Mme MERCIER, M. OUTTIER, liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
<i>Ne prennent pas part au vote : Mme Virginie TOLLARD, Mme Nadine MIRALT, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Mme Sandra GRELLIER</i>		

* *
*

3		COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE AU TITRE DE LA DÉLÉGATION REÇUE DU CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
<i>Le Conseil prend acte des décisions prises par le Maire</i>		

* *
*

4	BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012																	
LE CONSEIL, après en avoir délibéré par :																		
– Adopte le compte de gestion du budget principal de la commune pour l'exercice 2012 dressé par le Receveur, lequel, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de la part de ce dernier et dont les résultats de clôture sont arrêtés comme suit :																		
<table><tr><th colspan="2">Section de fonctionnement</th></tr><tr><td>Résultat estimé de l'exercice</td><td>3 467 017,43 €</td></tr><tr><td>Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement</td><td>0,00 €</td></tr><tr><td>Résultat de clôture de l'exercice 2012</td><td>3 467 017,43 €</td></tr><tr><th colspan="2">Section d'investissement</th></tr><tr><td>Résultat estimé de l'exercice</td><td>-210 998,65 €</td></tr><tr><td>Résultat antérieurement reporté en section d'investissement</td><td>1 640 532,81 €</td></tr><tr><td>Résultat de clôture de l'exercice 2012</td><td>1 429 534,16 €</td></tr></table>			Section de fonctionnement		Résultat estimé de l'exercice	3 467 017,43 €	Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	0,00 €	Résultat de clôture de l'exercice 2012	3 467 017,43 €	Section d'investissement		Résultat estimé de l'exercice	-210 998,65 €	Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	1 640 532,81 €	Résultat de clôture de l'exercice 2012	1 429 534,16 €
Section de fonctionnement																		
Résultat estimé de l'exercice	3 467 017,43 €																	
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	0,00 €																	
Résultat de clôture de l'exercice 2012	3 467 017,43 €																	
Section d'investissement																		
Résultat estimé de l'exercice	-210 998,65 €																	
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	1 640 532,81 €																	
Résultat de clôture de l'exercice 2012	1 429 534,16 €																	
pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, Mme Nadine MIRAULT, Mme Jennie PETIT, Mme Nadine CREUSOT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Chantal ALLAIN, M. Boutaieb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Amèle SELLAM, M. Brahim BAHMAD, M. Francis SELLAM, M. Jean-Michel LAMBERT																
contre	-	-																
abstention	09	M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER, liste « Pour Joinville, Ensemble et Unis ») – (M. Benoit WILLOT, M. André MAIZENER, M. Marc VERSTRAETE, M. Yves TAMET, liste « Joinville en Mouvement »)																

* *
*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 FEVRIER 2013

5

BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

– Adopte le compte de gestion du budget annexe du service d'assainissement de la commune pour l'exercice 2012 dressé par le Receveur, lequel, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de la part de ce dernier et dont les résultats de clôture sont arrêtés comme suit :

Section de fonctionnement	
Résultat estimé de l'exercice	305 764,56 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	
Résultat de clôture de l'exercice 2012	305 764,56 €
Section d'investissement	
Résultat estimé de l'exercice	-134 411,75 €
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	283 665,18 €
Résultat de clôture de l'exercice 2012	149 253,43 €

* *
*

6

BUDGET ANNEXE DU CINEMA – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

– Adopte le compte de gestion du budget annexe du cinéma pour l'exercice 2012 dressé par le Receveur, lequel, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de la part de ce dernier et dont les résultats de clôture sont arrêtés comme suit :

Section de fonctionnement	
Résultat estimé de l'exercice	25 529,00 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	17 744,95 €
Résultat de clôture de l'exercice 2012	43 273,95 €
Section d'investissement	
Résultat estimé de l'exercice	1 122,70 €
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	-617,37 €
Résultat de clôture de l'exercice 2012	505,33 €

* *
*

7

BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DU TOURISME – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, par :

– Adopte le compte de gestion du Budget annexe de l'office du tourisme pour l'exercice 2012 dressé par le Receveur, lequel, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de la part de ce dernier et dont les résultats de clôture sont arrêtés comme suit :

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 FEVRIER 2013

Section de fonctionnement		
Résultat estimé de l'exercice		-8 478,65 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement		8 225,79 €
Résultat de clôture de l'exercice 2012		-252,86 €
Section d'investissement		
Résultat estimé de l'exercice		180,00 €
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement		495,30 €
Résultat de clôture de l'exercice 2012		675,30 €
pour	25	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, Mme Nadine MIRAULT, Mme Jennie PETIT, Mme Nadine CREUSOT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Chantal ALLAIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Amèle SELLAM, M. Brahim BAHMAD, M. Francis SELLAM, M. Jean-Michel LAMBERT M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sylvie MERCIER, liste « Pour Joinville, Ensemble et Unis »
contre	-	-
abstention	07	M. Olivier AUBRY, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER, liste « Pour Joinville, Ensemble et Unis » – M. Benoit WILLOT, M. André MAIZENER, M. Marc VERSTRAETE, M. Yves TAMET, liste « Joinville en Mouvement »

* *
*

8	BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012																
LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité : – Adopte le compte de gestion du budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2012 dressé par le Receveur, lequel, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de la part de ce dernier et dont les résultats de clôture sont arrêtés comme suit :																	
<table> <tr> <th colspan="2">Section de fonctionnement</th></tr> <tr> <td>Résultat estimé de l'exercice</td><td>1 450,19 €</td></tr> <tr> <td>Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement</td><td></td></tr> <tr> <td>Résultat de clôture de l'exercice 2012</td><td>1 450,19 €</td></tr> <tr> <th colspan="2">Section d'investissement</th></tr> <tr> <td>Résultat estimé de l'exercice</td><td>120 390,51 €</td></tr> <tr> <td>Résultat antérieurement reporté en section d'investissement</td><td>146 860,87 €</td></tr> <tr> <td>Résultat de clôture de l'exercice 2012</td><td>267 251,38 €</td></tr> </table>		Section de fonctionnement		Résultat estimé de l'exercice	1 450,19 €	Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement		Résultat de clôture de l'exercice 2012	1 450,19 €	Section d'investissement		Résultat estimé de l'exercice	120 390,51 €	Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	146 860,87 €	Résultat de clôture de l'exercice 2012	267 251,38 €
Section de fonctionnement																	
Résultat estimé de l'exercice	1 450,19 €																
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement																	
Résultat de clôture de l'exercice 2012	1 450,19 €																
Section d'investissement																	
Résultat estimé de l'exercice	120 390,51 €																
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	146 860,87 €																
Résultat de clôture de l'exercice 2012	267 251,38 €																

* *
*

9	BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012
Le Conseil Municipal, après le départ de Monsieur le Maire, Réuni sous la Présidence de Madame Chantal DURAND. Après en avoir délibéré, par : – Approuve le compte administratif du budget principal de la commune pour l'exercice 2012, lequel peut se résumer de la manière suivante : – Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.	

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 FEVRIER 2013

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2012	3 467 017,43
Résultat antérieurement reporté	-
Résultat de clôture 2012	3 467 017,43
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice 2012	- 210 998,65
Résultat antérieurement reporté	1 640 532,81
Résultat de clôture 2012	1 429 534,16

– Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
2 710 628,02	3 138 495,91

– Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

– Confirme l'affectation des 3 467 017.43€ de résultat constaté à la section de fonctionnement du budget principal de la commune pour l'exercice 2012 sur le budget principal de la commune pour l'exercice 2013 de la manière suivante :

•Recette d'Investissement (compte 1068) : 3 467 017.43€

pour	22	Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, Mme Nadine MIRAULT, Mme Jennie PETIT, Mme Nadine CREUSOT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Chantal ALLAIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Amèle SELLAM, M. Brahim BAHMAD, M. Francis SELLAM, M. Jean-Michel LAMBERT
contre	-	-
abstention	09	M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER, liste « Pour Joinville, Ensemble et Unis ») – (M. Benoit WILLOT, M. André MAIZENER, M. Marc VERSTRAETE, M. Yves TAMET, liste « Joinville en Mouvement »)

Monsieur le Maire, absent de la séance, ne prend pas part au vote.

* *
*

10

BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le Conseil Municipal, après le départ de Monsieur le Maire,

Réuni sous la Présidence de Madame Chantal DURAND

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

– Approuve le compte administratif pour l'exercice 2012 du service d'assainissement, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2012	305 764,56
Résultat antérieurement reporté	-
Résultat de clôture 2012	305 764,56
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice 2012	- 134 411,75
Résultat antérieurement reporté	283 665,18
Résultat de clôture 2012	149 253,43

– Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 FEVRIER 2013

d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

– Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
-	-
Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
248 814,74	1 980,00

– Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

– Confirme l'affectation de 305 764.56 € de résultat constaté à la section de fonctionnement du budget annexe du service d'assainissement pour l'exercice 2012 sur le budget annexe 2013 du service d'assainissement de la manière suivante :

- Recette d'investissement (compte 1068) 305 764.56 €

Monsieur le Maire, absent de la séance, ne prend pas part au vote.

* *
*

11

BUDGET ANNEXE DU CINEMA – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le Conseil Municipal, après le départ de Monsieur le Maire,

Réuni sous la Présidence de Madame Chantal DURAND

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

– Approuve le compte administratif pour l'exercice 2012 du budget annexe du cinéma, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2012	25 529,00
Résultat antérieurement reporté	17 744,95
Résultat de clôture 2012	43 273,95
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice 2012	1 122,70
Résultat antérieurement reporté	- 617,37
Résultat de clôture 2012	505,33

– Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

– Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
-	-
Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
-	-

– Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

– Confirme l'affectation de 43 273,95€ de résultat constaté à la section de fonctionnement du budget annexe du service d'assainissement pour l'exercice 2012 sur le budget annexe 2013 du service du Cinéma de la manière suivante :

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 FEVRIER 2013

- Recette d'investissement (compte 1068)

43 273,95€

Monsieur le Maire, absent de la séance, ne prend pas part au vote.

* *
*

12

BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DU TOURISME – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le Conseil Municipal, après le départ de Monsieur le Maire,

Réuni sous la Présidence de Madame Chantal DURAND

Après en avoir délibéré, par :

- Approuve le compte administratif pour l'exercice 2012 de l'office du tourisme, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2012	- 8 478,65
Résultat antérieurement reporté	8 225,79
Résultat de clôture 2012	- 252,86
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice 2012	180,00
Résultat antérieurement reporté	495,30
Résultat de clôture 2012	675,30

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
-	-
Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
-	-

- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

- Confirme qu'il n'y a pas lieu d'affecter un résultat, ce dernier étant négatif.

pour	24	Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, Mme Nadine MIRAULT, Mme Jennie PETIT, Mme Nadine CREUSOT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Chantal ALLAIN, M. Boutaïeb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Amèle SELLAM, M. Brahim BAHMAD, M. Francis SELLAM, M. Jean-Michel LAMBERT Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, liste « Pour Joinville, Ensemble et Unis »
contre	-	-
abstention	07	M. Olivier AUBRY, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER, liste « Pour Joinville, Ensemble et Unis » – M. Benoit WILLOT, M. André MAIZENER, M. Marc VERSTRAETE, M. Yves TAMET, liste « Joinville en Mouvement »

Monsieur le Maire, absent de la séance, ne prend pas part au vote.

* *
*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 FEVRIER 2013

13

BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le Conseil Municipal, après le départ de Monsieur le Maire,

Réuni sous la Présidence de Madame Chantal DURAND

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

– Approuve le compte administratif pour l'exercice 2012 du port de plaisance, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2012	1 450,19
Résultat antérieurement reporté	-
Résultat de clôture 2012	1 450,19
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice 2012	120 390,51
Résultat antérieurement reporté	146 860,87
Résultat de clôture 2012	267 251,38

– Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

– Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
20 457,45	7 000,00

– Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

– Confirme l'affectation de 1 405.19€ de résultat constaté à la section de fonctionnement du budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2012 sur le budget annexe 2013 du port de plaisance de la manière suivante :

- Recette d'Investissement (compte 1068) 1 405.19€

Monsieur le Maire, absent de la séance, ne prend pas part au vote.

* *
*

14

BUDGET ANNEXE DE LA COMMUNE – ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2013 – VOTE DE LA DECISION MODIFICATION N° 1 AU BUDGET 2013

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

– Adopte, par chapitres, la décision modificative n°1 au budget annexe - assainissement de la commune pour l'exercice 2013, ci-annexé, arrêté en mouvements budgétaires à la somme de :

- en recettes : 123 273.54 €
- en dépenses : 123 273.54 €

Dont :

- en section de fonctionnement : 0 €
- en section d'investissement : 123 273.54 €

* *
*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 FEVRIER 2013

15

TARIFS DES LOCATIONS DE BATEAUX ELECTRIQUES – OFFRES SPECIALES
EN VAL DE MARNE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

– Approuve la convention à passer avec le Comité Départemental du Tourisme pour l'opération « Offres spéciales » 2013 et autorise le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à la signer.

– Approuve la grille tarifaire :

	Tarif de location pour 1/2h par bateau			Tarif de location pour 1 heure par bateau		
TYPE de Bateau	Tarif normal (sans carte)	Tarif « offre spéciale » semaine + samedi matin	Tarif « offre spéciale » week-end et jours fériés hors (samedi matin)	Tarif normal (sans carte)	Tarif « offre spéciale » semaine + samedi matin	Tarif « offre spéciale » week-end et jours fériés hors (samedi matin)
ACE	20 €	15 €	18 €	35 €	25 €	32 €
SCOOP	30 €	21 €	27 €	45 €	35 €	40 €

* *
*

16	SYNDICAT MARNE VIVE – INTEGRATION DE QUATRE NOUVEAUX SIGNATAIRES
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité : – Approuve l'intégration de Coubron, Neuilly-sur-Marne, la Communauté d'Agglomération Clichy-sous-bois / Montfermeil et la Communauté d'Agglomération Marne et Chantierne dans le Contrat de Bassin Marne Confluence sur la période 2012-2015. – Approuve le nouveau contrat global, porté à 153 millions d'euros H.T. – Décide que la présente délibération vaut signature de l'avenant.	

* *
*

17	SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LA BELLE EQUIPE » CLUB DES ENTREPRISES ET COMMERÇANTS DE JOINVILLE-LE-PONT
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, par : – Décide d'allouer une subvention de fonctionnement de 8 000 € à l'association « La Belle Equipe » en sus de la subvention de 4 000 € votée le 2 avril 2013.	
pour	29 M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, Mme Nadine MIRAULT, Mme Jennie PETIT, Mme Nadine CREUSOT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Chantal ALLAIN, M. Boutaieb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Amèle SELLAM, M. Brahim BAHMAD, M. Francis SELLAM, M. Jean-Michel LAMBERT M. Olivier AUBRY, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER M. Areski OUDJEBOUR, liste « Pour Joinville, Ensemble et Unis » M. Marc VERSTRAETE, M. Yves TAMET, liste « Joinville en Mouvement »

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 FEVRIER 2013

contre	-	-
abstention	03	Mme Sylvie MERCIER, liste « Pour Joinville, Ensemble et Unis » – M. Benoit WILLOT, M. André MAIZENER, liste « Joinville en Mouvement »

* *
*

18	-	DOTATION DEPARTEMENTALE DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS LOCALES
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, par : – adopte l'affectation de la dotation départementale de fonctionnement aux associations locales de la manière mentionnée ci-dessous : Athlétique Club de Paris Joinville pour un montant de 1 634 euros (déjà inclus dans le montant mentionné dans la délibération du 2 avril 2013 portant attribution des subventions) Racing Club de Joinville pour le montant de 1 634 euros (déjà inclus dans le montant mentionné dans la délibération du 2 avril 2013 portant attribution des subventions) La Belle équipe pour le montant de 8 000 euros (déjà inclus dans le montant de la subvention supplémentaire proposé au vote du conseil municipal du 28 mai 2013).		
pour	28	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie TOLLARD, M. Pierre MARCHADIER ; Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, Mme Nadine MIRAULT, Mme Jennie PETIT, Mme Nadine CREUSOT, M. Jean-Marie PLATET, Mme Chantal ALLAIN, M. Boutaieb KADDANI, M. Alain BARUGEL, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Amèle SELLAM, M. Brahim BAHMAD, M. Francis SELLAM, M. Jean-Michel LAMBERT M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER liste « Pour Joinville, Ensemble et Unis »
contre	-	-
abstention	04	M. Benoit WILLOT, M. André MAIZENER, M. Marc VERSTRAETE, M. Yves TAMET, liste « Joinville en Mouvement »

* *
*

19	CONVENTION AVEC LA MAISON DE L'EMPLOI ET DES ENTREPRISES DES BORDS DE MARNE POUR L'ORGANISATION ET LE FINANCEMENT DU CARREFOUR POUR L'EMPLOI DU 26 SEPTEMBRE 2013
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité : – Autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à signer la convention avec la Maison de l'Emploi et des Entreprises des Bords de Marne ayant pour objet de définir les modalités d'organisation et de financement du Carrefour de l'Emploi du 26 septembre 2013.	

* *
*

20	DECLASSEMENT DE LA RD 214 B DANS LE DOMAINE COMMUNAL
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité : – Accepte, à l'issu de la réalisation des travaux d'aménagement par le Conseil Général, le déclassement de la RD214 B (rue Henri Barbusse) du domaine public départemental au domaine public communal. – Autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT, à signer tous documents permettant ce déclassement	

* *
*

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 FEVRIER 2013

21

APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL, DE FOURNITURES ET DE SERVICES EN MATIERES D'EFFICACITE ENERGETIQUE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Prend acte du retrait du SIGEIF du groupement de commandes dont l'acte constitutif a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 22 juin 2005.
- Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique.
- La participation financière de la commune est fixée et révisée conformément à l'article 6 de l'acte constitutif.
- Autorise le Maire ou le cas échéant l'élue ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du CGCT ou l'élue remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du CGCT à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

* *
*

22

REMPLACEMENT DE MADAME JENNIE PETIT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OPH

Le Conseil Municipal :

- après avoir décidé de voter à main levée, procède au remplacement de Madame Jennie PETIT élue comme personne qualifiée en tant que membres du Conseil d'Administration de l'Office Public d'Habitat (OPH) de la Commune de Joinville-le-Pont

Les votes ont donné les résultats suivants :

- Votants	32
- Bulletin blancs ou nuls	0
- Suffrages exprimés	32
- Majorité absolue	17

ONT OBTENU :

Madame Catherine MARCHADIER, Vice-présidente de la Croix Rouge de Joinville-le-Pont

27 voix

Madame Catherine MARCHADIER, Vice-présidente de la Croix Rouge de Joinville-le-Pont, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé membre à voix délibérative du Conseil d'Administration de l'Office Public d'Habitat (OPH) de la Commune de Joinville-le-Pont en qualité de personne qualifiée.

* *
*

23

RAPPORT SUR LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE 2012

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Donne acte au Maire des obligations de l'article L 1111-2 du CGCT.

* *
*

QUESTIONS DIVERSES

M. LE MAIRE : J'ai reçu dans les délais fixés les questions diverses : une question diverse pour le groupe « Pour Joinville ensemble et unis », ainsi que trois questions du groupe « Joinville en mouvement ».

**Question
Du groupe
« Pour Joinville
Ensemble et Unis »**

Quelles initiatives avez vous prises pour mettre en place une intercommunalité?

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 FEVRIER 2013

Réponse de M. LE MAIRE	Depuis le début de mon mandat, je suis convaincu de la nécessité pour une ville de 17 000 habitants comme Joinville de se regrouper avec d'autres communes pour élaborer ses projets de développement économique ou pour réaliser des économies d'échelle sur des prestations comme le ramassage des ordures ménagère, la gestion de certains équipements publics, etc. J'ai donc entrepris toutes les démarches de mon ressort afin que notre ville intègre à courte échéance, comme 89 % des communes françaises, un Etablissement Public de Coopération Intercommunale. Et ce bien qu'elle fasse partie, depuis la loi du 16 décembre 2010, des 4 départements de petite couronne n'ayant pas d'obligation en la matière. J'ai donc sollicité tous les préfets du Val-de-Marne qui se sont succédés (jusqu'au préfet Leleu récemment nommé) afin qu'ils organisent la réflexion sur une carte intercommunale départementale intégrant la problématique de notre ville. Pour peser sur cette réflexion et veiller à ce qu'elle soit suivie d'action, j'ai souhaité être membre de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale. J'attends maintenant la fin du travail parlementaire dans le cadre du Projet de Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, qui ferait obligation aux communes de petite couronne de se regrouper en intercommunalités de 200 000 habitants au minimum. Pour autant, mon action ne s'est pas limitée à un travail de réflexion sur la mise en œuvre de la carte départementale intercommunale. J'ai cherché à engager la Ville dans tous les projets intercommunaux ayant un intérêt pour elle, qu'ils soient portés par l'ACTEP (transformation de l'autoroute A4 en avenue métropolitaine) ou par le Comité Intercommunal pour la Défense du Bois de Vincennes (opposition au projet de création d'une aire d'accueil des gens du voyage). J'ai aussi, chaque fois que de besoin, réunis des partenaires intercommunaux sur des dossiers où ils étaient parties prenantes, comme dans le cas du projet de réhabilitation de la vanne secteur de Joinville. Vous le voyez, la Ville a déjà l'habitude de travailler sur des projets intercommunaux : elle sera donc en mesure d'appliquer la future loi territoriale quand celle-ci s'imposera à elle.
Question Du groupe « Pour Joinville Ensemble et Unis »	Joinville n'ayant pas pris part à la fête de l'eau l'an dernier contrairement au calendrier initialement prévu, pourquoi n'y a-t-elle pas participé cette année?
Réponse de M. LE MAIRE	Comme vous le savez, le Conseil Général sollicite la participation des Villes du département au Festival de l'OH selon un calendrier biennal, qui permet la diversité des escales et des manifestations qui y sont proposées d'une année sur l'autre. Comme vous le rappelez, l'année 2012 était celle où Joinville était supposée accueillir le Festival. Malheureusement, alors que nous nous étions organisés, comme chaque année, pour coupler cette manifestation avec la Fête de l'Été, nous avons été informés trop tardivement des dates qui nous étaient proposées, à savoir les 12 et 13 mai 2012. Ne pouvant organiser à moins d'un mois d'intervalle deux manifestations d'envergure de même nature, puisque, je vous le rappelle, notre Fête de l'Été 2012 a eu lieu les 23 et 24 juin, nous avons décliné la proposition du Conseil Général. Le Festival n'étant pas supposé retenir Joinville comme escale en 2013, le Conseil Général ne nous a pas sollicités. Il le fera l'an prochain, pour le Festival 2014 et nous avons déjà donné notre accord de principe, à condition toutefois que les dates de la manifestation nous soient communiquées d'ici l'été et qu'elles soient compatibles avec notre programmation culturelle.
Question Du groupe « Joinville en mouvement »	Charte européenne des hommes et des femmes dans les collectivités Le Conseil des Communes et Régions d'Europe a élaboré en 2006 et promeut depuis avec de nombreux partenaires la Charte européenne des hommes et des femmes dans les collectivités locales. Ce texte invite les collectivités territoriales à utiliser leurs pouvoirs et leurs partenariats en faveur d'une plus grande égalité. La charte est ouverte à la signature et plusieurs collectivités de notre région, de toutes tendances, l'ont déjà paraphée. La commune de Joinville-le-Pont ne pourrait-elle pas également signer cette charte ?
Réponse de M. LE MAIRE	Monsieur le Conseiller Municipal, votre proposition retient mon attention et nous allons regarder de près cette charte. Je suis un ardent défenseur de l'égalité homme/femme et plus particulièrement dans le monde professionnel. La Ville a d'ailleurs des statistiques bien plus satisfaisantes que la moyenne nationale des collectivités territoriales : - le Comité de direction est strictement paritaire comptant 3 hommes cadre-directeur et 3 femmes cadre-directrices et mon cabinet est entièrement féminin - Les femmes représentent 47,3% des encadrants (catégories A et B) contre 34 % au niveau national. - L'écart des salaires moyens homme/femme est d'environ 4%. Or, au niveau national, le différentiel de salaire moyen entre femmes et hommes est en moyenne de 15% dans la fonction publique territoriale (source : Insee 2005). Nous avons par ailleurs mené des actions ciblées : - Mise en place de CDI dans la filière des assistantes maternelles où les femmes occupent 100% des postes - Déprécarisation de filières dans lesquelles les femmes sont très représentées comme l'animation - Mise en place d'une reprise progressive après congé maternité accessible aux pères et mères - Congé parental ouvert aux 2 parents qui peuvent bénéficier simultanément, s'ils le souhaitent, du congé parental - Égalité à l'embauche : homme et femme sont reçus en entretien de recrutement pour tous les postes quels qu'ils soient - Féminisation des filières traditionnellement masculines: agent féminins au service propreté, espaces verts et police municipale

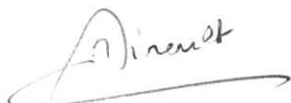
CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 05 FEVRIER 2013

	- Masculinisation des postes traditionnellement féminins: recrutement d'agent masculin pour assurer des tâches d'entretien des locaux - Flexibilité du temps de travail : réduction des plages horaires fixes donnant la possibilité d'un aménagement plus souple du temps de travail et d'une prise en compte des obligations familiales - Protection les agents contre les situations de harcèlement : le harcèlement sexuel est intégré au règlement intérieur hygiène et sécurité depuis 2008 Il reste encore beaucoup à faire et nous nous y employons.
Question Du groupe « Joinville en Mouvement »	Immeubles protégés du quai de Polangis Plusieurs immeubles protégés par le plan local d'urbanisme, notamment sur le quai de Polangis ont fait l'objet de cessions récentes et des travaux sont engagés ou en prévision. Pouvez-vous nous confirmer que ces opérations sont bien menées dans les stipulations exactes du PLU ? Concernant l'ancien immeuble de l'ASPP Police Aviron, qui avait été donné à cette association par la Fondation McGrew, savez-vous si l'acte de donation comportait des clauses particulières qui se poursuivraient aujourd'hui ?
Réponse de M. LE MAIRE	Les travaux en cours dont la ville a connaissance sur les bâtiments du quai de Polangis sont tous réalisés avec une autorisation d'urbanisme et respectent donc tous le PLU. Les services de la Ville, mais aussi l'ASEP avec qui nous travaillons très régulièrement, y veillent. Il aurait été utile que vous précisiez les adresses auxquelles vous faites référence pour une réponse plus précise. Je vais toutefois tenter de lire entre vos lignes. Pour le plus symbolique d'entre eux, le Petit Robinson, les travaux ont enfin démarré. Nous les surveillons. Pour l'ancien immeuble de l'ASPP, je n'ai pas connaissance de clauses liées à la donation qui, si elles existent, ne sont pas d'ordre publique.
Question Du groupe « Joinville en Mouvement »	Est TVM L'enquête d'utilité publique pour le bus Est-TVM devrait être réalisée en 2013. Pouvez-vous nous indiquer la date de cette consultation si elle est déjà connue.
Réponse de M. LE MAIRE	Aucune date n'a pour l'instant été fixée pour cette enquête d'utilité publique. Le Président du Conseil Général a récemment saisi le Préfet pour faire accélérer la date de début d'enquête. Il espérait obtenir une enquête avant l'été 2013. J'ai personnellement soutenu cette démarche auprès du Préfet, pour trois raisons essentielles : tout d'abord, ce projet d'intérêt général est en attente depuis trop longtemps. Ensuite, la période pré-électorale qui s'annonce me semble une mauvaise période pour mener une enquête publique sur ce projet, surtout à St-Maur. Enfin, cette enquête permettra de débloquer des projets connexes et très importants pour notre ville comme celui de la synagogue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le Secrétaire de Séance

Mme Nadine MIRAULT



Le Maire de Joinville-le-Pont

Olivier DOSNE

